



**CONCOURS EXTERNES POUR LE RECRUTEMENT DE GARDIENS DES  
CADRES D'EMPLOIS DES PERSONNELS DE LA FILIERE SECURITE DES  
COMMUNES DE NOUVELLE-CALÉDONIE ET DE LEURS  
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

**AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**QUI PEUT S'INSCRIRE ?**

Les personnes doivent être âgées de 18 ans au moins au cours de l'année civile du concours et de 35 ans au maximum au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 2025. Ils devront être également titulaires du Diplôme National du Brevet (DNB) ou du Brevet d'Études du Premier Cycle du second degré (BEPC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ou supérieur.

Les conditions d'aptitude physique requises pour le recrutement des gardiens de police municipale sont fixées par la délibération n°12 du 21 décembre 1995 modifiée. **Il est demandé aux candidats d'en prendre entièrement connaissance.**

Il serait souhaitable que les candidats s'assurent auprès d'un médecin qu'ils justifient des conditions d'aptitude exigées. Dans le cas contraire, le candidat ne pourra être recruté dans le corps des gardiens de la filière sécurité même s'il a subi avec succès les épreuves du concours externe.

Par ailleurs, il sera demandé aux candidats de fournir au moment de l'inscription au concours : un certificat médical attestant de leur aptitude à présenter les épreuves physiques et sportives du concours **(page 8)**.

**2 CONCOURS - LEQUEL CHOISIR ?**

**Pour pouvoir s'inscrire au 1er concours** : il faut justifier, au 4 avril 2025 (date de clôture des inscriptions), de la citoyenneté calédonienne ou de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie.

Le 1er concours est ouvert aux citoyens de la Nouvelle- Calédonie et aux personnes justifiant de plus de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie **(pages 3 et 4)**.

Le 2nd concours est ouvert à tous **(pages 5 et 6)**.

Les citoyens de la Nouvelle-Calédonie et les personnes résidant en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 10 ans peuvent se présenter aux 2 concours.

**COMMENT S'INSCRIRE ?**

1° En déposant un dossier d'inscription à la direction des ressources humaines de la mairie de Nouméa – 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville situé 16 rue du Général Mangin à Nouméa de 8h à 11h et de 13h à 15h00 ;

2° En envoyant votre dossier d'inscription par voie postale à la direction des ressources humaines de la mairie de Nouméa à l'adresse suivante : B.P. K1 - 98 849 NOUMÉA CEDEX (le cachet de la poste fera foi) ;

**AVANT LE 4 AVRIL 2025 à 15 H 00**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRH DE LA MAIRIE DE NOUMÉA DANS LES DÉLAIS  
IMPARTIS SERA REFUSÉ**

## ETRE GARDIEN, QU'EST CE QUE C'EST ?

Les gardiens sont chargés, avec les autres services concernés, de garantir le bon ordre, la tranquillité et la salubrité publique.

Ils rendent compte à leur supérieur hiérarchique de tous crimes, délits et contraventions dont ils ont connaissance. Ils constatent les infractions aux lois pénales et aux textes en vigueur pour lesquels ils ont compétence et ont obtenu mission, et recueillent tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions.

## LES ÉPREUVES (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> CONCOURS)

### I – Épreuves écrites d'admissibilité

- 1) La rédaction d'un rapport établi à partir d'un dossier relatif à un événement survenu dans un lieu public (durée : 1h30 ; coefficient : 3)
- 2) La réponse, à partir d'un texte remis aux candidats, à des questions sur la compréhension de ce texte et l'explication d'une ou plusieurs expressions figurant dans ce texte (durée : 1h00 ; coefficient : 2)

### II- Épreuves d'admission

- 1) Un entretien avec le jury portant sur le fonctionnement général des institutions publiques et sur la motivation du candidat pour occuper un emploi de gardien de la police municipale (durée 20 min ; coefficient : 2)
- 2) Des épreuves physiques : (coefficient : 2)
  - Une épreuve de course à pied ;
  - Une épreuve de natation
- 3) Épreuves facultatives au choix (à préciser lors de l'inscription) (coefficient 1) :
  - Une épreuve écrite portant sur l'organisation administrative et politique du territoire (durée 1h00)
  - Une interrogation orale dans une des langues étrangères suivantes (préparation : 10 minutes, durée : 15 minutes) :
    - Anglais,
    - Espagnol,
    - Allemand,
    - Japonais
  - Une épreuve écrite de langue régionale mélanésienne comportant la traduction d'un texte. Les candidats auront le choix entre l'une des langues admises aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement supérieur du second degré (Aijië, Drehu, Nengoné, Païci, ...)

*Toutes notes inférieures à 5/20 dans l'une des épreuves d'admissibilité entraîne l'élimination du candidat.*

*Pour être admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 50.*

*Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 90.*

Des annales sont disponibles sur le site internet suivant : [La mairie recrute | Ville de Nouméa](#)

## DATES DES ÉPREUVES ET NOMBRE DE POSTES

**Épreuves écrites d'admissibilité** : à compter du 22 avril 2025.

**Épreuves d'admission** :

- **Épreuves physiques** à compter du 2 juin 2025,
- **Épreuves facultatives** à compter du 10 juin 2025,
- **Épreuve orale** à compter du 16 juin 2025.

*Ce calendrier peut être soumis à modification. Les dates d'examens des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> concours seront différentes.*

**Nombre de postes ouverts** : 18 en liste principale et 17 en liste complémentaire.

## INSCRIPTION AU 1<sup>er</sup> CONCOURS EXTERNE

**OUVERT AUX CITOYENS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET AUX PERSONNES JUSTIFIANT DE PLUS DE 10 ANS DE RÉSIDENCE CONTINUS EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 4 avril 2025 – 15H**

### LES PIÈCES À FOURNIR

#### Liste des pièces générales :

- Les candidats devront s'acquitter d'un droit d'inscription fixé à 1000 F/CFP à régler auprès de la Trésorerie de la Province Sud située au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (Attention, la trésorerie n'est ouverte que les lundis, mercredis, jeudis et vendredis et est fermée les mardis). Le reçu devra être joint au dossier d'inscription. **(Les timbres concours ne sont pas acceptés)** ;
- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé (page 4) ;
- Deux enveloppes avec fenêtres timbrées à 210.CFP ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité) ;
- Une photocopie du diplôme exigé ;
- Un curriculum vitae ;
- Pour les personnes âgées entre 18 et 25 ans, une photocopie de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- Certificat médical pour les épreuves physiques et sportives.

#### Pour justifier de la citoyenneté calédonienne (voir doc page 7) :

- photocopie de la carte électorale spéciale accompagnée de l'original,
- photocopie de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original.

#### Pour justifier des 10 ans de résidence continus en Nouvelle-Calédonie (voir doc page 7) :

- photocopie des quittances de loyer,
- photocopie des attestations de logement,
- photocopie des certificats de scolarité,
- photocopie des avis d'imposition,
- photocopie des attestations de travail ou d'attestation de couverture sociale (mutuelle, cafat, aide médicale, etc...).

*Pour les candidats mariés ou unis par un pacte civil depuis au moins 2 ans à un(e) citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie ou un(e) résident(e) en Nouvelle-Calédonie, voir page 7.*



**1<sup>er</sup> CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE GARDIENS DES CADRES  
D'EMPLOIS DES PERSONNELS DE LA FILIERE SECURITE DES COMMUNES DE  
NOUVELLE-CALÉDONIE ET DE LEURS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION – 1<sup>er</sup> CONCOURS**

M.  Mme

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Tél/Mob : .....

Email : .....

**Mode de communication et d'envoi des convocations privilégié – écrire lisiblement**

**Adresse :**

N°..... Rue : .....

Code postal :..... Commune : .....

**B.P. :** .....

Code postal : .....

Commune:.....

**CHOIX DE L'ÉPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION :**

- L'organisation administrative et politique du territoire
- Oral :  Anglais  Espagnol  Allemand  Japonais
- Langues kanak :  Aije  Drehu  Païci  Nengone

<p><b>JE SOUSSIGNE(E), CERTIFIE SUR L'HONNEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé,</li><li>- remplir les conditions réglementaires d'âge, de diplôme et d'aptitude,</li><li>- jouir de mes droits civiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire et ne pas être, à ce jour, sous le coup d'une procédure judiciaire,</li><li>- être de nationalité française,</li><li>- être informé(e) qu'en cas d'accident survenant au cours d'une épreuve organisée par la Commune de Nouméa, cette dernière n'engage pas sa responsabilité.</li></ul>	<p>J'autorise par ailleurs la Commune de Nouméa à transmettre mon CV aux employeurs publics en cas de réussite au concours.</p> <p>Je déclare être conscient(e) que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours.</p> <p><b>Ayant pris connaissance de l'intégralité du dossier, je sollicite mon inscription à ce concours.</b></p> <p>Date et signature du candidat :</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**RECEPISSE D'INSCRIPTION**

**AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRÉSENTATION DU PRÉSENT RECEPISSE**

1<sup>er</sup> concours EXTERNE ouvert à compter du 17 mars 2025 – Gardien - filière sécurité des communes de Nouvelle-Calédonie

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**NE(E) LE :**

**NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de celle-ci 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la DRH de la Mairie de Nouméa – Tél : 27.07.18 – Service Emplois et Développement des Compétences**

**INSCRIPTION AU 2<sup>nd</sup> CONCOURS EXTERNE****OUVERT À TOUS****CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 4 avril 2025 – 15H****LES PIÈCES À FOURNIR****Liste des pièces générales :**

- Les candidats devront s'acquitter d'un droit d'inscription fixé à 1000 F/CFP à régler auprès de la Trésorerie de la Province Sud située au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (Attention, la trésorerie n'est ouverte que les lundis, mercredis, jeudi et vendredis et est fermée les mardis). Le reçu devra être joint au dossier d'inscription. **(Les timbres concours ne sont pas acceptés)** ;
- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé (page 6) ;
- Deux enveloppes avec fenêtres timbrées à 210 F.CFP ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité) ;
- Une photocopie du diplôme exigé ;
- Un curriculum Vitae ;
- Pour les personnes âgées entre 18 et 25 ans, une photocopie de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- Certificat médical pour les épreuves physiques et sportives.



**2<sup>nd</sup> CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE GARDIENS DES CADRES  
D'EMPLOIS DES PERSONNELS DE LA FILIERE SECURITE DES COMMUNES DE  
NOUVELLE-CALÉDONIE ET DE LEURS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION – 2<sup>nd</sup> CONCOURS**

M.  Mme

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Tél/Mob : .....

**E-Mail :** .....

**Mode de communication et d'envoi des convocations privilégié – écrire lisiblement**

**Adresse :**

N°..... Rue : .....

**B.P. :** .....

Code postal : .....

Code postal :..... Commune : .....

Commune:.....

**CHOIX DE L'ÉPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION :**

- L'organisation administrative et politique du territoire
- Oral :  Anglais  Espagnol  Allemand  Japonais
- Langues kanak :  Aije  Drehu  Païcî  Nengone

<p><b>JE SOUSSIGNÉ(E), CERTIFIE SUR L'HONNEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé,</li> <li>- remplir les conditions réglementaires d'âge, de diplôme et d'aptitude,</li> <li>- jouir de mes droits civiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire et ne pas être, à ce jour, sous le coup d'une procédure judiciaire,</li> <li>- être de nationalité française,</li> <li>- être informé(e) qu'en cas d'accident survenant au cours d'une épreuve organisée par la Commune de Nouméa, cette dernière n'engage pas sa responsabilité.</li> </ul>	<p>J'autorise par ailleurs la Commune de Nouméa à transmettre mon CV aux employeurs publics en cas de réussite au concours.</p> <p>Je déclare être conscient(e) que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours.</p> <p><b>Ayant pris connaissance de l'intégralité du dossier, je sollicite mon inscription à ce concours.</b></p> <p>Date et signature du candidat :</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**RECEPISSE D'INSCRIPTION**

**AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE**

2<sup>nd</sup> concours EXTERNE ouvert à compter du 17 mars 2025- Gardiens - filière sécurité des communes de Nouvelle-Calédonie

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**NE(E) LE :**

**NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de celle-ci 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la DRH de la Mairie de Nouméa – Tél : 27.07.18 – Service Emplois et Développement des Compétences**

## COMMENT JUSTIFIER DE SA CITOYENNETE CALEDONIENNE OU DE SA DURÉE DE RÉSIDENCE EN NOUVELLE-CALÉDONIE ?

### LA CITOYENNETE CALEDONIENNE

**Pour justifier de votre qualité de citoyen de la Nouvelle-Calédonie**, vous devez fournir la photocopie :

- de votre carte électorale spéciale accompagnée de l'original qui vous sera rendu au moment du dépôt de votre dossier de candidature (la carte électorale spéciale est celle qui vous permet notamment de voter lors des élections provinciales) ;

#### **OU**

- de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original qui vous sera rendu au moment du dépôt de votre dossier de candidature. Cette attestation peut être demandée auprès de la Mairie dans laquelle vous êtes inscrit en tant qu'électeur.

### LA DUREE DE RESIDENCE

La durée de résidence s'apprécie de manière continue à la date de clôture des inscriptions du concours.

**Pour l'inscription au 1<sup>er</sup> concours**, la date de clôture des inscriptions étant fixée au 4 avril 2025 et la durée de résidence pour se présenter au concours étant de 10 ans, **vous devez fournir des pièces justificatives de votre durée de résidence en Nouvelle-Calédonie pour la période continue allant du 4 avril 2015 au 4 avril 2025.**

**Pour justifier de votre durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie**, vous avez la possibilité de fournir la photocopie d'une des pièces suivantes :

- quittances de loyers ;
- attestations de logement ;
- certificats de scolarité ;
- avis d'imposition ;
- attestations de travail ou de couverture sociale (mutuelle, cafat, aide médicale...).

**Il vous est possible de produire différents types de justificatifs, l'important étant que vous soyez en mesure de justifier la totalité de la durée de résidence continue exigée.**

**A SAVOIR :**

- Les absences de la Nouvelle-Calédonie, pour accomplir le service national, pour poursuivre vos études, pour raisons familiales, professionnelles ou médicales ou pour formations seront comptabilisées comme de la résidence en Nouvelle-Calédonie sous réserve que vous ayez été résident(e) antérieurement à ces périodes d'absence du territoire.
- **Les candidats mariés ou unis par un pacte civil de solidarité depuis au moins 2 ans et résidents ensemble en Nouvelle-Calédonie verront leur durée de résidence en Nouvelle-Calédonie assimilée à celle de leur conjoint ou partenaire si et seulement si, ce dernier est citoyen calédonien ou s'il peut justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie.**

**Pour justifier du fait que vous êtes marié(e) ou uni(e) par un pacte civil** depuis au moins 2 ans à un(e) citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie ou un(e)résident(e) en Nouvelle-Calédonie, vous devez fournir l'ensemble des pièces suivantes :

- un justificatif de mariage ou d'union par un pacte civil (photocopie du livret de famille, ou l'extrait de l'acte de mariage ou photocopie de votre pacte civil) ;
- un justificatif permettant de vérifier votre domiciliation ainsi que celle de votre conjoint(e) ou partenaire en Nouvelle-Calédonie ;
- l'un des documents précités permettant de justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie de votre conjoint(e) ou partenaire.

## CONCOURS DE GARDIENS DE POLICE MUNICIPALE (ANNEXE 1)

### CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE AUX ÉPREUVES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Les candidats sont invités à consulter un médecin susceptible de compléter le certificat médical ci-dessous.

Je soussigné(e) docteur (nom, prénom) \_\_\_\_\_

Certifie avoir examiné :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

Candidat(e) au concours d'accès au cadre d'emplois des gardiens de police municipale.

En conséquence, l'intéressé(e) est déclaré(e)<sup>(1)</sup>     **APTE**     **INAPTE**

Fait à

Le,

Signature et cachet du médecin

(1) Cocher la case correspondante – un seul choix possible

**TRESORERIE DE LA PROVINCE SUD**

**16 Rue du Général Mangin**

98800 NOUMEA

Tél : 27-07-34

Fax : 263703

Mel : tl32001@dgfip.finances.gouv.fr

**Ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 11h40 et de 12H40 à 14H00**

**Le mardi matin, l'accueil se fera uniquement sur rendez-vous**



Le trésorier soussigné, déclare avoir reçu de :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

La somme de :

- 1 000 Frs soit mille francs
- 2 000 Frs soit deux mille francs
- 3 000 Frs soit trois mille francs
- 4 000 Frs soit quatre mille francs

En règlement de l'opération suivante : inscription(s) au(x) concours d'accès au cadre d'emplois des gardiens des cadres d'emplois des personnels de la filière sécurité des communes de Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics – Mairie de Nouméa

Le paiement a été fait par :  espèces  carte bancaire

*Les chèques ne sont pas acceptés.*

*Attention pas de remboursement si paiement en carte bancaire.*

*Privilégiez le paiement en espèces*

Nouméa, le.....

**Merci de pré-remplir ce document en deux exemplaires avant de vous présenter au guichet d'accueil de la Trésorerie.**

*Partie à conserver par le candidat*

**TRESORERIE DE LA PROVINCE SUD**

**16 Rue du Général Mangin**

98800 NOUMEA

Tél : 27-07-34

Fax : 263703

Mel : tl32001@dgfip.finances.gouv.fr

**Ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 11h40 et de 12H40 à 14H00**

**Le mardi matin, l'accueil se fera uniquement sur rendez-vous**



Le trésorier soussigné, déclare avoir reçu de :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

La somme de :

- 1 000 Frs soit mille francs
- 2 000 Frs soit deux mille francs
- 3 000 Frs soit trois mille francs
- 4 000 Frs soit quatre mille francs

En règlement de l'opération suivante : inscription(s) au(x) concours d'accès au cadre d'emplois des gardiens des cadres d'emplois des personnels de la filière sécurité des communes de Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics – Mairie de Nouméa

Le paiement a été fait par :  espèces  carte bancaire

*Les chèques ne sont pas acceptés.*

*Attention pas de remboursement si paiement en carte bancaire.*

*Privilégiez le paiement en espèces*

Nouméa, le.....

**Merci de pré-remplir ce document en deux exemplaires avant de vous présenter au guichet d'accueil de la Trésorerie.**

*Partie à conserver par la Trésorerie de la Province Sud*